

virus A (H1N1)

Mutation des virus et gestion des pandémies : l'exemple du virus A (H1N1) : rapport d'étape

Jean-Pierre Door, député, et Marie-Christine Blandin, sénatrice

Rapport d'étape, OPECST, n° 2314 AN et n° 307, Sénat, enregistré le 19 février 2010, 178 pages, 5 euros.

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) a été saisi, le 2 juin 2009, d'une demande d'étude émanant de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale sur la mutation des virus. Ce rapport d'étape témoigne de l'inquiétude causée par l'apparition d'un virus mutant et analyse la réponse des pouvoirs publics. Il met en évidence combien il est nécessaire de prendre en compte les interrogations légitimes des citoyens et propose une nouvelle approche de la politique de santé publique et du débat public. Il met l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts de recherche. Il analyse enfin la manière dont les États-Unis ont fait face à la pandémie actuelle en menant une politique de communication originale.

sida

Lutte contre le VIH/sida : renforcer la prévention, améliorer le pilotage de l'action publique

Claude Jeannerot, sénateur

Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires sociales du Sénat, n° 333, 24 février 2010, 45 pages, et 2 annexes : Étude de la Cour des comptes :

les orientations et moyens de la politique de lutte contre le VIH/sida en France et Synthèse de l'étude. 94 pages et 33 pages, 5 euros.

Malgré des évolutions positives et l'amélioration des traitements antirétroviraux depuis 1995, qui ont permis une diminution spectaculaire de la mortalité liée au VIH, l'épidémie se poursuit en France où 6500 personnes environ découvrent chaque année leur séropositivité. Aussi, en décembre 2008, la Commission des affaires sociales du Sénat a demandé à la Cour des comptes de réaliser une enquête sur l'utilisation des fonds destinés à la lutte contre le sida et à la recherche, particulièrement ceux collectés par les associations. Au moment où un nouveau plan national IST-VIH 2010-2013 se met en place, le présent rapport rend compte de cette étude et émet les

propositions suivantes : intensifier les actions de prévention et de dépistage ; renforcer le pilotage de lutte contre le VIH en mettant l'accent sur la nécessité d'une participation active du ministère de l'Éducation nationale à cette politique.

nutrition

Baromètre santé nutrition 2008

Sous la direction de Hélène Escalon, de Claire Bossard et de François Beck

INPES, décembre 2009, 424 pages.

Cette enquête « Baromètre santé nutrition », qui en est à sa troisième édition, va aider à l'élaboration de la stratégie nutritionnelle pour les prochaines années et contribuer à l'évaluation du deuxième Plan national nutrition santé, 2006-2010. Cette enquête, menée auprès de 4714 personnes âgées de 12 à 75 ans, permet de connaître les consommations et habitudes nutritionnelles des Français, mais aussi leurs pratiques d'activité physique. Ces différentes dimensions sont également analysées sous l'angle des inégalités sociales de santé. Par ailleurs, sept régions ont participé

au Baromètre santé nutrition et ont fait l'objet d'une analyse interrégionale spécifique.

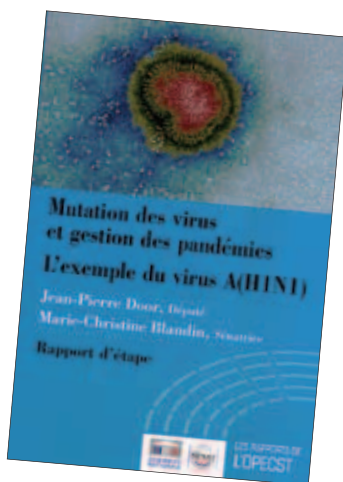
psychiatrie

Handicap psychique et vie quotidienne

Dossier coordonné par J. Delbecq et F. Weber

Revue française des affaires sociales, novembre 2009, 352 pages, 21,50 euros.

Depuis la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », le handicap psychique a obtenu une existence légale. Ce handicap présente certaines spécificités qui rendent son analyse particulièrement difficile. En effet, il est difficile de distinguer les symptômes de la maladie – qui relèvent d'une approche psychiatrique – et ses conséquences sur la vie quotidienne. Ce dossier de la *Revue française des affaires sociales* se présente en trois parties : la première traite de la reconnaissance du handicap psychique. La deuxième s'intéresse à la vie à domicile des personnes handicapées psychiques, c'est-à-dire



à leur vie quotidienne en milieu ordinaire, en dehors de l'hôpital. La troisième partie du dossier aborde la question du travail, question importante et paradoxale : d'un côté, avoir un emploi tient une place de tout premier plan dans les préoccupations des personnes handicapées psychiques, alors que, de l'autre, elles rencontrent des difficultés constitutives de leur handicap pour trouver et garder une activité professionnelle.

psychiatrie

Suicides et tentatives de suicide

Sous la direction de Philippe Courtet

Ed. Flammarion, collection Médecines-sciences, janvier 2010, 350 pages, 49 euros.

On compte en France annuellement 11 000 décès par suicide et 200 000 tentatives de suicide. Cet ouvrage fait le point des connaissances sur ce sujet. Les auteurs se sont intéressés

aux conduites suicidaires et les ont abordées par le biais d'une triple mission : la recherche, l'enseignement et le soin. La première partie présente les données cliniques du phénomène : épidémiologie, sociologie du suicide, définition des conduites suicidaires. La deuxième partie est consacrée aux axes de la recherche sur la vulnérabilité suicidaire : avancées des neurosciences dans le domaine de la biologie, de la génétique et de l'anatomie, mais aussi impact de l'environnement sur le sujet et modélisation du processus suicidaire (approche cognitive des conduites suicidaires...). La troisième partie s'attache aux aspects stratégiques : évaluation du risque suicidaire dans la pratique, le risque suicidaire chez les patients psychiatriques... Les aspects thérapeutiques présentés dans la quatrième partie exposent les innovations dans l'organisation et les structures de soins, l'évaluation et la prise en charge des suicidants, les traitements médicamenteux.

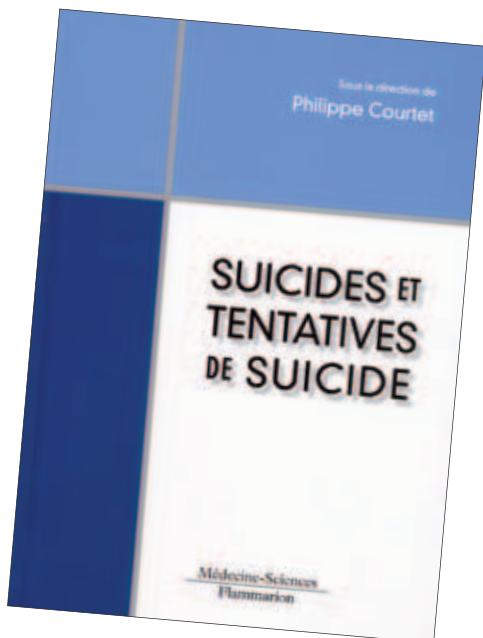
maltraitance

Les oubliés : enfants maltraités en France et par la France

Anne Tursz

Éditions du Seuil, mars 2010, 420 pages, 20 euros.

La maltraitance des enfants fait parfois la une retentissante des médias. Pourtant l'ampleur réelle du phénomène et de ses causes est méconnue. En effet on peut supposer que la maltraitance est largement sous-estimée et pourrait toucher 5 à 10 % des enfants dans toutes les classes sociales. Le repérage précoce des enfants maltraités est essentiel. Le système de santé, qui devrait être en première ligne, est démuné faute de formation suffisante des médecins et surtout à cause du déficit de système de prévention dédié à l'enfant, en particulier la médecine scolaire.



Les rubriques Lectures, Lois et réglementation et En ligne ont été rédigées par Antoinette Desportes-Davonneau, la rubrique Brèves internationales a été rédigée par Fernand Sauer et Antoinette Desportes-Davonneau.

agences

Fusion Afssa-Afsset

Ordonnance n° 2010-18 du 7 janvier 2010, JO du 8 janvier 2009.

Une ordonnance en date du 8 janvier 2009 porte création d'une Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Elle résulte de la fusion de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) et de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset). Cette nouvelle agence sera opérationnelle au plus tard le 1^{er} juillet 2010. Ce nouvel ensemble prévoit de reprendre toutes les missions, les moyens et le personnel de chacune des deux agences. Cette ordonnance explique le but et les objectifs de cette nouvelle agence et sa composition.

Biologie médicale

Ordonnance du 13 janvier 2010, JO du 15 janvier 2010.

Une ordonnance réforme la biologie médicale. Prise sur le fondement de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, HPST, elle modernise le cadre juridique des laboratoires de biologie médicale défini en 1975, pour tenir compte des innovations médicales et scientifiques intervenues depuis cette date. En effet, la biologie médicale est devenue un élément du parcours de soins déterminant pour le diagnostic de la majorité des pathologies et le suivi des thérapeutiques. Elle tire les leçons de la médicalisation accrue de la biologie, elle institue un régime d'accréditation des laboratoires de biologie médicale par une instance nationale, elle prévoit également des mesures destinées à garantir la continuité de l'offre de biologie médicale sur un même territoire de santé et supprime un certain nombre de règles de fonctionnement désuètes.